

Lyon, 26 janvier 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour faire renaître la liaison ferroviaire Lyon – Limoges – Bordeaux, la Métropole et la Ville de Lyon entrent de concert au capital de *Railcoop*.

Lors du conseil du 23 janvier, les élus métropolitains ont délibéré en faveur d'une entrée au capital de la société coopérative Railcoop, à hauteur de 80 000€. Le 15 décembre dernier, le conseil municipal de Lyon avait fait de même, pour une participation de 20 000 €. Au-delà de l'appui financier, ce double engagement vise à faire connaître et crédibiliser un projet ferroviaire d'intérêt général : la relance d'une liaison voyageurs transversale Bordeaux – Lyon via Limoges, abandonnée depuis fin 2012 par la SNCF.

Aujourd'hui, la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Railcoop compte près de 13 700 sociétaires et un capital social de plus de 5,6 millions d'euros. Railcoop a par ailleurs levé près de 5,8 millions d'euros en titres participatifs (levée de fonds toujours en cours). Matthieu Vieira, conseiller métropolitain, représentera la Métropole au sein de l'assemblée générale de la SCIC.

Le projet de *Railcoop* s'inscrit dans une logique de complémentarité vis-à-vis de l'opérateur public national SNCF Voyageurs, mais aussi en tant qu'opérateur de fret ferroviaire de proximité (courtes-moyennes distances). En rejoignant la SCIC, la Métropole et la Ville de Lyon :

- se dotent d'un levier supplémentaire pour agir sur les enjeux de mobilité : report modal pour les déplacements de voyageurs et de marchandises, désengorgement, réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur ;
- contribue à un aménagement plus équilibré du territoire à travers le renouveau des liaisons ferroviaires transversales de moyenne et longue distance, abandonnées depuis plusieurs décennies par l'État et la SNCF au profit d'un réseau radial centré sur Paris (4 allers-retours quotidiens Lyon – Bordeaux via Limoges ou Clermont-Ferrand à l'orée des années 2000, 0 depuis 2013) ;

La liaison Lyon – Bordeaux représente un potentiel de fréquentation très significatif. Plus au Nord, la liaison Lyon – Nantes a fait l'objet d'investissements récents (nouveau matériel roulant) et connu des records de fréquentation à l'été 2022, malgré la concurrence du TGV via Paris.

À travers leur engagement commun, la Métropole et la Ville de Lyon témoignent d'un soutien fort et concret à un projet ambitieux, porteur des valeurs et des capacités d'innovation de l'économie sociale et solidaire.

Pour **Jean-Charles Kohlhaas, vice-président délégué aux Déplacements** : « *L'entrée au capital de la SCIC Railcoop est un signal politique important en faveur du remaillage du réseau ferroviaire national. Depuis la fin des années 1980, les liaisons transversales Lyon – Atlantique ont progressivement été abandonnées par l'État et la SNCF, au profit du TGV via Paris qui laisse orphelins de toute desserte des pans entiers du territoire national (Auvergne, Limousin...).* »

Contacts Presse :

Ville de Lyon : leila.kessi@ville-lyon.fr 06 62 11 82 27

Métropole de Lyon : rguillet@grandlyon.com 06 98 51 59 94

Pour Sylvie Tomic, adjointe au maire de Lyon en déléguée à l'Accueil et hospitalité et au Tourisme responsable : « Cette coopérative s'est donnée pour mission de renforcer l'usage du train afin de contribuer à la transition écologique. Le potentiel estimé de voyageurs est de 690 000 personnes par an. Cela permettrait donc aux Lyonnaises et aux Lyonnais, et aux habitants de l'ouest de la France, une alternative à la voiture et à l'avion. L'impact positif serait important, à la fois sur la diminution des émissions polluantes mais aussi sur l'accidentologie. ».

Contacts Presse :

Ville de Lyon : leila.kessi@ville-lyon.fr 06 62 11 82 27

Métropole de Lyon : rguillet@grandlyon.com 06 98 51 59 94